

Langage et analogie. Figement. Argumentation.

Colloque international organisé par :

Mohamed Bouattour (Université de Sfax), Salah Mejri (Université de Paris XIII et Université de Manouba) et Philippe Monneret (Université de Bourgogne)

Sfax-Tozeur (Tunisie)

4 et 5 octobre 2012

Parmi les questions sur lesquelles l'humanité se penche depuis qu'elle a appris à penser, l'analogie se distingue par une série de thématisations explicites, récurrentes au cours des siècles, dans des champs aussi divers que le droit, la médecine (en particulier orientale), les mathématiques, la théologie, la psychologie, la philosophie, la littérature ou encore la linguistique, sans compter toutes les sciences qui recourent à une forme ou une autre de modélisation, ni le rôle de l'analogie dans la découverte scientifique ou dans l'évolution des techniques. Reprendre cette question au XXI^e siècle, c'est d'abord prendre acte du fait qu'en dépit de multiples tentatives, elle n'a toujours pas fait l'objet d'une unification cohérente, qui permette de relier la capacité cognitive dont dérive l'aisance extraordinaire qu'ont les hommes (ainsi que d'autres espèces animales) de produire des analogies, à l'ensemble des représentations, mentales ou publiques, qui en découlent. Si certaines espèces, dont l'espèce humaine, ont développé de telles capacités analogiques, c'est probablement que ces dernières procurent un avantage adaptatif majeur, celui d'une perception souple et perfectible, impliquant des catégories non pas rigides mais floues, en ce qu'elles reposent sur un principe de similarité plutôt que sur les clivages rigides de la différence et de l'identité. Ces dernières peuvent être considérées comme des stabilisations momentanées d'une dynamique analogique plus fondamentale, puisque l'analogie est à la fois, et irréductiblement, différence *et* identité. Du point de vue méthodologique, la problématique analogique se situe donc sur un plan qui échappe par principe à une épistémologie de type structuraliste.

La définition large de l'analogie, qui servira de point de départ à cette recherche, est la suivante : on appellera analogique tout processus qui implique une forme de similarité. Classiquement, on peut en premier lieu distinguer l'analogie binaire, qui repose sur la similarité de deux entités, de l'analogie proportionnelle, qui repose sur une similarité relationnelle entre des éléments composant une entité complexe. Quant à la notion de similarité, elle s'oppose non seulement, du point de vue logique, à la différence et à l'identité, qui en sont les deux négations, mais aussi, et sur un autre plan, à une seconde relation fondamentale, la relation de contiguïté. En outre la similarité implique ce que l'on peut simplement (et provisoirement) nommer un "point de vue" : deux entités ne sont jamais similaires que selon une certaine perspective.

Depuis les années 1980, de nombreux travaux de psychologie cognitive ont mis l'accent sur le rôle de l'analogie dans la cognition. D'abord cantonnée à un type de raisonnement, elle est aujourd'hui considérée comme un processus cognitif central à l'origine de la détection des similarités

structurelles, voire comme un synonyme de la perception de haut niveau, à l'origine des concepts ou des catégories, ces derniers étant conçus comme des faisceaux d'analogies et l'opération de catégorisation comme un glissement d'un faisceau d'analogies à un autre. On l'aura compris, l'objectif majeur de cette recherche consiste à explorer les transferts possibles de ces avancées de la psychologie cognitive dans d'autres domaines, et en premier lieu dans les disciplines pour lesquelles le langage joue un rôle primordial : la linguistique et les études littéraires.

Il existe en effet - ce qui justifie le privilège accordé à ces deux domaines - une grande proximité entre les processus cognitifs analogiques et le fait langagier dans son ensemble. Car si l'on admet que les concepts ou catégories peuvent être décrits, en tant que représentations mentales, comme des faisceaux d'analogies, ces représentations mentales possèdent un type de contrepartie publique majeur qui n'est autre que le langage lui-même : elles sont très souvent partagées, même si ce n'est pas toujours le cas, via ces représentations publiques que sont les mots, les phrases, les textes. Or, la prise en considération de l'analogie dans ces environnements permet de regrouper au moins trois grands types de problématiques qui demeurent aujourd'hui distinctes et étudiées séparément : la question de la catégorisation dans l'analyse des unités lexico-grammaticales, mais aussi dans le cas de la catégorisation textuelle (via notamment la question des genres, littéraires ou discursifs) ; la problématique de l'iconicité dans les langues et dans les textes, qui s'intéresse aux similarités entre formes et contenus, et qui, à ce titre, cherche aussi à documenter la question de l'incarnation du langage ; le problème, encore peu étudié comme tel, de la similarité entre les textes ou les discours, sur lequel reposent non seulement de nombreuses questions de théorie littéraire (intertextualité, "analogies littéraires", comparatisme, etc.), mais aussi des questions relatives à l'argumentation (argument par analogie, amalgame, etc.), ainsi que toute la problématique de la traduction - puisqu'un texte traduit peut être considéré comme analogue au texte source et qu'une bonne partie de la traductologie consiste à comprendre comment atteindre le meilleur analogue d'un texte donné dans une autre langue.

Dans tous les cas, la question directrice sera non seulement de faire émerger les champs dans lesquels le concept d'analogie se révèle pertinent, au sens où il permettrait un renouvellement des problématiques, mais aussi, plus précisément, de chercher à découvrir des critères qualitatifs d'évaluation des analogies permettant de comprendre pourquoi, dans un contexte donné ou selon un point de vue donné, une analogie est préférable à une autre ou meilleure qu'une autre.

L'accent sera mis sur deux problématiques spécifiques, auxquelles seront consacrées des sessions spéciales :

- Session analogie et figement (Président : Salah Mejri)
- Session analogie et argumentation (Président : Mohamed Bouattour)

Mais les communications pourront également être situées dans le cadre, non exhaustif, des thématiques suivantes (coordination : Philippe Monneret) :

- actualité de la recherche sur l'analogie en psychologie cognitive
- analogie et catégorisation dans le lexique
- analogie, synonymie et polysémie

- analogie et figures rhétoriques de la similarité
- analogie et iconicité dans le lexique, la morphologie et la syntaxe
- analogie et interférence dans l'apprentissage des langues
- analogie et changement linguistique
- analogie et linguistique spontanée (étymologie populaire, etc.)
- analogie et variation en sociolinguistique
- analogie et genres discursifs ou littéraires
- analogie et traduction
- analogie et iconicité des textes littéraires
- analogie et comparatisme en littérature
- rôle de l'analogie dans la formation et le développement des théories linguistiques
- analogie et fiction
- analogie et poésie
- analogie et iconicité dans les langues des signes et la gestualité co-verbale
- analogie et iconicité dans les modèles linguistiques

Les communications pourront être proposées en français ou en anglais.

Elles doivent être envoyées à l'adresse suivante : langageetanalogie@gmail.com

Date limite de soumission (5000 signes + orientations bibliographiques) : 31 mars 2012

Réponse du comité scientifique : 30 avril 2012

Remise des articles : 31 décembre 2012 au plus tard.

Publication des actes : 2013

Toutes les informations utiles sont disponibles à l'adresse suivante : <http://grelisc.eklablog.com/langage-et-analogie-figement-argumentation-p217227>